

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 135 (1990)
Heft: 1

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue

Ejército, N° 596, septembre 1989

Puisqu'il peut exiger de ses hommes qu'ils fassent le sacrifice de leur vie, le chef militaire se voit investi d'un pouvoir qui dépasse celui de la plupart des responsables de groupes humains. Conduire n'est pas une tâche facile, les qualités du chef militaire sont fondamentales: vocation du service, esprit de sacrifice, sens de la justice, sens de l'autorité, fermeté de caractère, esprit de décision, mais aussi volonté de perfection et sens du devoir qui sont à placer, pour le colonel Torres, au sommet de l'échelle des valeurs.

Ejército, N° 597, octobre 1989

L'éducation, la culture et les principes moraux accumulés au cours des siècles n'ont pas éradiqué la violence, ne permettant que de mieux la contrôler. Le commandant Rioja se livre à un bref essai de polémologie historique des origines à l'Antiquité; une étude d'autant plus intéressante que les caractères présentés par l'auteur resteront les mêmes tout au long de l'histoire. Au paléolithique, la nécessité n'a pu manquer d'être cause de conflits. Le passage de l'état de chasseur à celui de cultivateur, l'amélioration des outils, la dynamisation de la société génèrent de nouveaux germes d'affrontement. La mise en place de la cité-Etat trouve sa source dans cette mutation. La domestication des animaux de trait et l'invention de la roue facilitent les mouvements de population et ouvrent la voie aux grandes invasions. Le savoir technique permet de dominer l'autre. Le commerce favorise la volonté expansionniste. C'est alors qu'apparaissent les soldats professionnels, détenteurs du savoir militaire. Ces militaires, relève l'auteur, joueront un rôle clé dans la diffusion de la culture égyptienne.

Ejército, N° 598, novembre 1989

Ejército consacre ce mois un épais dossier aux problèmes des armées du futur. La mutation vers une forme de combat de

plus en plus avide de technique est en cours. R. L. Bardaji en fait la démonstration sur la base des concepts d'Airland-Battle et de FOFA (*Follow-On Forces Attack*). Le champ de bataille appartient au plus dynamique; la défense est menée de façon agressive. C'est le domaine des armes sophistiquées, seule alternative à l'emploi de la bombe A. Les conflits contemporains illustrent d'ailleurs l'importance et la réalité de l'augmentation des portées et de la précision des armes conventionnelles, comme de celle de la rapidité dans le traitement, l'analyse et l'utilisation d'une information fournie par des moyens de reconnaissance toujours améliorés. L'influence de cette évolution se fait sentir sur les pertes humaines, elles aussi en constante augmentation! La robotisation du champ de bataille représente une alternative, qu'il s'agisse de robots contrôlés à distance, programmables ou autonomes. Le commandant Adrian nous fait part des axes de développement: véhicules de reconnaissance, de combat, moyens de surveillance, plates-formes automatisées de missiles antichars ou d'artillerie. Dans les airs, les drones rendent déjà quant à eux de nombreux services. Mais cette course à la technologie n'interdit pas de penser à celui sans qui la bataille n'est rien: le combattant individuel. Le commandant Asensi présente le fusil allemand G11 à cartouche sans douille qui, à notre avis, s'il n'a pas les désagréments du bullpup, souffre du double inconvénient d'une ligne de visée dangereusement haute et d'une technologie complexe. Il est de plus extrêmement laid.

Rivista Militare, N° 6, 1989

La revue italienne qui, pour une fois, nous est parvenue dans sa version originale et non dans sa traduction anglaise, ouvre ses colonnes à un long article du général Salatiello, consacré au facteur moral. La modernisation constante des armes et du champ de bataille ne peuvent faire oublier que l'homme en reste l'élément clé. Motivé, il réalise des miracles de courage, d'audace et de don de soi. Pour illustrer son propos, l'auteur parsème d'ailleurs son exposé d'une dizaine de hauts faits au cours desquels des soldats et officiers de l'armée

italienne s'illustrèrent. Mais quelle motivation offre-t-on au soldat de ce XX^e siècle finissant? L'unification des modes de vie gomme les particularismes, la notion de patrie disparaît en même temps que l'on s'efforce de supprimer les frontières. Si l'on veut qu'une armée s'acquitte de sa mission, il ne faut pas seulement qu'elle soit bien instruite et bien équipée, il faut aussi qu'elle ne soit pas isolée, qu'elle ait conscience de son utilité et de l'importance de son rôle. Un moyen d'affirmer cette importance réside dans la participation aux opérations de maintien de la paix. Le lt-colonel Giannini présente en quelques mots *Helitaly*, la flotte de huit hélicoptères mise à disposition de l'UNTAG par l'Italie. 79 officiers et sous-officiers, tous volontaires, en assurent le fonctionnement. L'unité remplit des missions sanitaires, de reconnaissance et de transport. A noter qu'une unité similaire est engagée au Liban, au sein de la FINUL.

Revue Historique des Armées, N° 3, 1989

Les historiens ne peuvent manquer de saluer les anniversaires, écrit le professeur Girardet dans sa préface. Et d'ajouter que cette livraison a été *commandée par les impératifs du souvenir*, celui du déclenchement du second conflit mondial. A chacun son «Diamant»!, même s'il s'agit ici avant tout de relancer la recherche, non sans *l'expression légitime de la plus nécessaire des piétés*.

Le numéro s'ouvre sur un dossier consacré au maréchal de Lattre. Mais c'est moins le destin du lieutenant de 1914, du capitaine de 1918 ou du général de 1945 que veut illustrer la *Revue* que celui du «*chef de jeunesse*» qu'il a toujours voulu être et celui également (du) *théoricien d'une armée nouvelle dont il s'est efforcé de poser les bases et de définir les principes*». Le futur maréchal, rallié dès le début au général de Gaulle, apparaît sur le devant de la scène en 1943, au moment du débarquement de Provence. Ses troupes prennent Toulon avant de se lancer à la poursuite de l'Allemand mis en déroute. A la fin de la guerre, les troupes françaises comptent de nombreux chefs n'ayant pas passé par une école autre que celle du combat. Pour les

former et assurer la relève, les Ecoles de Lattre, des écoles de cadres d'un style nouveau, libérées des casernes, sont créées. La règle de l'effort y prédomine, on se tourne vers la nature, l'hygiène et l'activité physique. Entraînement et perfection y sont les mots d'ordre. L'auteur, F. Guelton, relève le rôle important qu'y joua le futur général Gambiez, responsable de la formation morale des élèves, et conclut: *Les Ecoles de cadres apparaissent, dans le proche après-guerre, comme une innovation audacieuse relevant à la fois des leçons de la guerre et de la volonté d'une poignée d'hommes déterminés à amorcer une réforme de l'Armée française*. Une réforme dans le sens de la pensée gaullienne, bien entendu.

Revue de droit pénal militaire et de droit de la guerre, N° 3-4, 1988

L'acceptation de l'objection de conscience procède chez nos voisins ouest-allemands d'une conception générale de l'Etat démocratique, fondée sur le contraire de l'Etat national-socialiste. Les problèmes de conscience avec lesquels les armées modernes sont aux prises sont motivés, écrit R. Dillmann, juge militaire allemand, autant par la puissance destructrice des armes modernes que par le feu croisé de la critique politique et religieuse dirigée contre les militaires. Encore faut-il définir la conscience, à la fois *délibération raisonnée* et *décision personnelle*, influencée ou non par une philosophie religieuse. Et reste à savoir si l'objecteur saura faire preuve d'une volonté suffisante pour assumer cette attitude en toutes occasions! Reste que les moyens offerts au soldat de la Bundeswehr pour vivre en accord avec sa conscience ne sont pas minces. Protégé par la Constitution, le citoyen-soldat peut refuser de prêter le serment militaire et le remplacer par une promesse. Il peut, voire doit, refuser tout ordre contraire à la conscience et à la dignité humaine... d'où une interprétation très étroite des lois militaires et du droit de la guerre. Mais, conclut l'auteur, *c'est précisément le militaire sensible à l'éthique qui peut être motivé et apte à accomplir les meilleures performances dès l'instant où il s'agit de défendre vaillamment la République fédérale d'Allemagne au cours d'un combat*.